

Mise à jour de la Direction de la location à usage d'habitation — Demande d'ordre de reprise de possession

La Direction de la location à usage d'habitation a révisé son formulaire de demande d'ordre de reprise de possession pour les appartements, les maisons et les condominiums.

Quoi de neuf?

Section 3 – Raisons de la demande – Comprend désormais des options mises à jour qui reflètent les motifs courants pour présenter une demande :

- Loyer payé généralement en retard
- Continuation de l'occupation

Elle correspond désormais au libellé utilisé dans le formulaire 10 de la Direction de la location à usage d'habitation – Avis de résiliation de la location donné par le locateur (Avis donné pour toute autre raison que le non-paiement), avec des options supplémentaires telles que :

- Atteinte aux droits
- Atteinte à la jouissance
- Activité illégale

Comment obtenir les formulaires mis à jour

Les formulaires révisés sont disponibles dans nos bureaux. Vous pouvez demander des copies :

- Par courriel
- Par la poste
- En personne dans n'importe quel établissement de la Direction de la location à usage d'habitation

La Direction de la location à usage d'habitation continuera d'accepter les anciennes versions du formulaire, à condition qu'elles répondent aux exigences actuelles en matière de preuves.